



Papeete, le 1^{er} février 2012.

**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS,**
*en charge de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de la vie associative*

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
CIRCONSCRIPTION N° 1
Taiarapu - Australes

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs
Mesdames et Messieurs les enseignants des écoles
publiques des Australes

Note de service n° 7 : semaine du patrimoine aux Australes

A exploiter en conseil des maîtres et à faire émarger par tous les enseignants de l'école

Conformément aux recommandations formulées par le ministre en charge de l'Éducation dans sa lettre de rentrée, une semaine du patrimoine est inscrite dans notre programme de travail de cette année, afin d'amener l'élève à «... structurer son identité, lui permettre de reconnaître son enracinement dans sa culture pour mieux accueillir celle des autres... ». Ce qui constitue bien l'objectif d'une école citoyenne.

Cette présente note a pour but de préciser les principes et modalités de fonctionnement déclinés dans la circonscription, notamment pour les écoles publiques des Australes.

Elles seront à préciser pour chaque île, par l'équipe pédagogique d'école, lors de la concertation pédagogique du 3 février 2012.

1. Dates et lieux

Pour cette semaine, chaque école établira son propre calendrier d'activités, en veillant cependant à respecter les dates suivantes.

Autant que faire se peut, il conviendra de ne mobiliser qu'une demi-journée pour les expositions-animations afin de ne pas surcharger les élèves.

	Mars 2012				
	Lundi 19	Mardi 20	Mercredi 21	Jeudi 22	Vendredi 23
Lieu	Dans l'école même ou en un lieu proche (collège, mairie...)				
Contenus	Expositions et animations			Heiva tu'aro	Concertation pédagogique
Cycles concernés	Cycle 3 et collège éventuellement	Cycle 2	Cycle 1	Tous cycles	

2. Les travaux des élèves

Ils peuvent prendre deux formes :

- des travaux écrits de synthèse présentés sous forme de panneaux d'exposition, illustrés avec utilisation possible des TICE pour mettre en forme les diverses productions. Dans ce cadre, une exposition numérique est parfaitement recevable (diaporama, montage vidéo...);

- des animations proposées aux visiteurs : démonstration, exécution d'un chant ou d'une danse, conduite d'une expérience...

Ces travaux doivent être lancés rapidement afin de ne pas mettre les élèves en situation de production d'urgence, mobilisant tout le temps scolaire. Il s'agit de traiter les divers thèmes choisis, dans le cadre des domaines d'activités concernés (français, LCP, découverte du monde, éducation artistique, EPS).

3. Les thèmes de travail retenus

Ils concernent les aspects patrimoniaux majeurs : **agriculture, pêche, art, culture, artisanat, santé et environnement.**

En réunion d'équipe le vendredi 3 février 2012, les écoles se détermineront sur le choix des thèmes et activités à traiter dans les classes, du cycle 1 au cycle 3.

Les membres de l'équipe des Australes (CPAIEN et EALVR) se tiennent à la disposition de tous pour toute information complémentaire.

Le thème du **sport** est traité le jeudi 22 mars (*heiva tu'aro*) sous forme d'activités à faire vivre aux élèves.

4. L'organisation des animations et expositions

Chaque île adoptera l'organisation la plus appropriée, en fonction des lieux et de la logistique existants et disponibles.

L'organisation des rotations des élèves fera l'objet d'une feuille de route par classe, récapitulant les obligations et modalités envisagées (date, heure, durée, tâche...)

Les directeurs se chargeront de mobiliser les divers partenaires (commune, parents, associations, services) pour aider l'équipe à faire vivre cette semaine du patrimoine.

5. Art déclamatoire

a) Rappel du calendrier « Orero »

- **Le concours « orero-école » : du 16 janvier au 17 février 2012**
- **Le concours « orero-circonscription » : le samedi 31 mars 2012 à Rurutu**
- **Le concours « orero-territorial » : le vendredi 15 juin 2012 à To'ata**

En amont, les élèves seront bien préparés dans les écoles avec l'aide éventuelle des EALVR de circonscription auprès desquels des informations complémentaires et des aides peuvent être sollicitées. Je rappelle aussi qu'une note technique très détaillée a été largement diffusée par la cellule LCP de la DEP pour aider les enseignants dans la mise en œuvre de l'art déclamatoire.

Il convient d'insister sur le caractère non élitiste de cette activité langagière en favorisant l'éducation culturelle de chaque élève.

b) Dates retenues pour les finales d'école

- **Rurutu** : le mercredi 15 février 2012
- **Tubuai** : le vendredi 2 mars 2012
- **Rimatara** : le jeudi 2 février 2012
- **Rapa** : à fixer
- **Raivavae** : le vendredi 17 février 2012.

Lors de ces manifestations, je vous rappelle que ce sera aussi l'occasion de mettre en valeur les plus jeunes élèves initiés eux-aussi à l'art déclamatoire, notamment :

- Prestation de *patautau* par les élèves de cycle 1 ;
- Prestation de *pehepehe* par les élèves de cycle 2.

c) Modalités du concours orero-circonscription

Cette rencontre est fixée au **Samedi 31 mars 2012 à Rurutu**. Des élèves de cycle III seront sélectionnés dans les 5 îles, soient :

- 3 représentants de TUBUAI
- 3 représentants de RAIVAVAE
- 3 représentants de RAPA
- 3 représentants de RIMATARA
- 3 représentants de RURUTU

A aucun moment les îles ne seront mises en compétition les unes contre les autres. A l'issue de la rencontre, un représentant sera choisi pour chaque île de sorte que les cinq îles des Australes soient représentées lors de la rencontre territoriale de 'ōrero, à TOATA.

Chaque école proposera un membre du jury qui devra si possible avoir des notions des langues des Australes.

Les critères de sélection seront ceux définis par la cellule LCP (cf. cahier des charges). Une importance particulière sera apportée au costume des candidats.

Les sélectionnés d'une même école devront déclamer des textes différents, qu'importe le genre littéraire.

Les textes seront envoyés par mail aux EALVR de la circonscription **au plus tard le 21 mars 2012 :**

- EALVR MAUI Vaitumaire : lcp.vaitumaire@mail.pf
- EALVR TURINA Jacques : lcp.jacques@mail.pf

Chaque école devra prévoir un trophée pour récompenser le vainqueur de son île. Une demande de don sera faite pour récompenser tous les candidats au concours.

L'organisation de la soirée et du séjour des délégations sera à la charge du Groupe Scolaire Anti-Avera-Moerai.

Chaque école prendra en charge le transport de ses trois représentants, de l'accompagnateur et du membre du jury.

Pour toute information complémentaire, prendre contact avec la CPAIEN Valmène TOOFA.

6. Heiva tuaro : journée du jeudi 22 mars 2012

Pour cette journée, des activités seront prévues pour tous les élèves du primaire, avec association possible du CJA voire du collège.

La liste des activités a été largement explorée lors de la concertation pédagogique du 21 octobre 2011, avec à titre indicatif quelques exemples d'activités possibles :

- **Cycle 1** : tirer de corde, course de sac en relais, relais de pirogue, lancer de précision (*taora poro*), course de porteurs de fruits (relais), saut à la corde.
- **Cycles 2 et 3** : course de porteurs de fruits (relais), lever de pierre, tirer de corde, saut à la corde, course avec échasses et sacs (relais), relais de va'a tau'ati, lancer de javelot (*patia fa*), lancer sur cible horizontale (*taora poro*) et verticale (*taora ofa'i*)

Les maîtres s'organiseront en amont pour mettre en œuvre ces activités avec les élèves, comme suite à la concertation pédagogique du 21 octobre 2011.

J'insiste de nouveau sur la mise en œuvre effective de l'éducation physique et sportive pour tous les élèves, dans le cadre des horaires habituels consacrés à cette discipline.

La rencontre entre élèves doit être le résultat d'un travail collectif continu, et non faire l'objet d'un entraînement particulier à caractère élitiste.

7. Recommandations générales

La diffusion de cette note doit permettre à tous les enseignants d'être sensibilisés avant les dates butoir, afin d'amorcer ou de poursuivre, avec leurs élèves, la mise en œuvre des diverses actions dans le cadre d'un projet de classe harmonieux et respectant le déroulement habituel de l'emploi du temps des élèves.

Un tel projet ne doit pas effacer toutes les actions en cours, de re-médiation ou de prévention. Engagé à temps, il doit pouvoir s'articuler avec elles.

Enfin, cette semaine du patrimoine ne doit pas être considérée comme une fin en soi. C'est le travail quotidien et continu dans la classe qu'il faut privilégier. Il doit permettre à chaque élève de construire son propre parcours culturel, préalable indispensable à son épanouissement personnel.

Pour cela, toute l'équipe de circonscription se tient à la disposition de tous.

L'Inspecteur de l'Education Nationale



Jean-Louis Laflaquière